

PRÉSENTATION DE MÉMOIRE OU DE THÈSE PAR ARTICLES

Nom :	Prénom :	Matricule :
M.Sc.A. <input type="checkbox"/> Ph.D. <input type="checkbox"/>	Programme :	
Directeur de recherche :		
Codirecteur :	Codirecteur :	

PARTIE I PRÉSENTATION DES ARTICLES

- Veuillez fournir les informations ci-dessous pour chacun des articles.
- Si vous avez plus de trois articles, utilisez une copie supplémentaire de ce formulaire.
- Joindre l'accusé de réception des articles soumis et acceptés, incorporés dans le mémoire ou la thèse. Dans le cas d'article de conférence, joindre la lettre d'acceptation et les rapports d'évaluation du comité de lecture de la conférence.
- Indiquez si : votre mémoire ou thèse peut être publié(e) durant la prochaine année.
 votre mémoire ou thèse ne doit pas être publié(e) durant la prochaine année.

ARTICLE 1

Titre de l'article :

Nom de la revue/conférence :

Date de soumission : Date de parution :

Nom des coauteurs :

ARTICLE 2

Titre de l'article :

Nom de la revue/conférence :

Date de soumission : Date de parution :

Nom des coauteurs :

ARTICLE 3

Titre de l'article :

Nom de la revue/conférence :

Date de soumission : Date de parution :

Nom des coauteurs :

Signature de l'étudiant

Date

APPROBATIONS

Signature du directeur de recherche et date

Signature du coordonnateur des programmes d'études supérieures et date

Signature autorisée du Registrariat

Date

PARTIE III
MODALITÉS D'APPLICATION À L'ATTENTION DE L'ÉTUDIANT
POUR LA PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE OU D'UNE THÈSE PAR ARTICLES

Vous pouvez présenter votre mémoire ou votre thèse par articles aux conditions suivantes :

- chaque article doit avoir été publié ou soumis pour publication dans une revue avec comité de lecture reconnue dans la discipline;
- un article publié dans un compte rendu de conférence peut être incorporé à condition qu'il soit accepté par le comité de lecture de cette conférence et que le ou les rapports d'évaluation de ce comité de lecture soient transmis au Registrariat avant le dépôt du mémoire au jury.
- chaque article doit avoir été rédigé pendant vos études sous la supervision de votre directeur de recherche;
- les membres du jury du mémoire ou de la thèse ne doivent être liés en aucun cas par l'évaluation de l'article faite par le comité de lecture;
- les membres du jury ne peuvent être coauteurs de ou des articles incorporés dans votre mémoire ou thèse, sauf votre directeur de recherche et/ou votre codirecteur.

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Instructions : La demande dûment autorisée doit être déposée au Registrariat, local A-201, accompagnée des documents suivants :

- l'accusé de réception ou d'acceptation des articles que vous avez soumis;
- le ou les rapports d'évaluation du comité de lecture, dans le cas d'un article publié dans un compte rendu de conférence;
- l'État de contribution de chaque article;
- la table des matières de votre projet de mémoire ou de thèse.

Les articles peuvent être incorporés dans le mémoire ou la thèse selon l'une des deux formes présentées ci-dessous.

Peu importe la forme utilisée :

- l'organisation du travail doit être uniforme;
- le format doit être conforme aux normes et procédures définies dans les guides de présentation : police (de caractères) unique, pagination continue, mise en page uniforme, renumérotation des figures et des tableaux des articles selon une séquence continue.

**Présentation d'articles
dans le corps du travail**

- Chaque article utilisé constitue un chapitre du travail.
- Le contenu intégral de l'article doit être présenté tel que soumis à la revue.
- Le format de l'article doit être uniformisé à celui des autres chapitres.
- Tout le travail doit être rédigé en français, sauf le ou les articles le cas échéant.

Outre les articles, vous devez inclure dans votre mémoire ou votre thèse tous les éléments suivants :

- Une introduction
- Une revue critique de la littérature pertinente
- La démarche de l'ensemble du travail de recherche et l'organisation générale du document indiquant la cohérence des articles par rapport aux objectifs de la recherche
- Une discussion générale
- Une conclusion et les recommandations
- Une bibliographie générale ou une liste des références

**Présentation d'articles
en annexe**

- Chaque article est :
 - placé en annexe;
 - présenté selon la forme à laquelle il a été soumis ou publié.
- Tout le travail doit être rédigé en français, sauf le ou les articles le cas échéant.

Outre les articles, vous devez inclure dans votre mémoire ou votre thèse tous les éléments suivants :

- Une introduction
- Une revue critique de la littérature pertinente
- Un chapitre faisant la synthèse de l'ensemble du travail
- Une discussion générale
- Une conclusion et les recommandations
- Une bibliographie générale ou une liste des références

Note : En complément d'information, voir ci-joint une suggestion d'une table des matières pour chacune des deux formes de présentation d'un mémoire ou d'une thèse par articles.

**EXEMPLE DE TABLE DES MATIÈRES
LORS D'UNE PRÉSENTATION D'ARTICLES DANS LE CORPS DU TRAVAIL**

REMERCIEMENTS	X
RÉSUMÉ	X
ABSTRACT	X
CONDENSÉ EN FRANÇAIS (selon le cas)	X
TABLE DES MATIÈRES	X
LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES FIGURES	X
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	X
LISTE DES ANNEXES	X
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	X
(Cadre théorique, problématique, hypothèses, but de l'étude, objectifs, etc.)	
CHAPITRE 2 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE	X
CHAPITRE 3 : DÉMARCHE DE L'ENSEMBLE DU TRAVAIL DE RECHERCHE ET ORGANISATION GÉNÉRALE DU DOCUMENT INDIQUANT LA COHÉRENCE DES ARTICLES PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	X
CHAPITRE 4 : ARTICLE 1 : TITRE DE L'ARTICLE	X
(Si l'article est en anglais, il faut conserver le titre et le contenu de cet article tels que rédigés en langue anglaise.)	
3.1 xxx (sous-section de l'article)	
3.2 xxx etc. (sous-section de l'article)	
CHAPITRE 5 : ARTICLE 2 : TITRE DE L'ARTICLE	X
CHAPITRE 6 : ARTICLE 3 : TITRE DE L'ARTICLE.....	X
CHAPITRE 7 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET/OU RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES (facultatif)	X
CHAPITRE 8 : DISCUSSION GÉNÉRALE	X
(Discussion générale intégrée en regard des aspects méthodologiques et des résultats en lien avec la revue critique de la littérature. Il ne s'agit pas ici de reprendre la discussion générale de chacun des articles, mais de discuter de l'ensemble de la thèse ou du mémoire; ce chapitre est donc assez court puisqu'il ne reprend pas la discussion incorporée dans les articles.)	
CHAPITRE 9 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	X
LISTE DES RÉFÉRENCES	X
(Bibliographie générale ou liste des références présentée à la fin de l'ouvrage et constituée d'une refonte des bibliographies ou listes de références utilisées dans les différents articles.)	
ANNEXES	X

EXEMPLE DE TABLE DES MATIÈRES
LORS D'UNE PRÉSENTATION D'ARTICLES EN ANNEXE

REMERCIEMENTS	X
RÉSUMÉ	X
ABSTRACT	X
CONDENSÉ EN FRANÇAIS (selon le cas)	X
TABLE DES MATIÈRES	X
LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES FIGURES	X
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	X
LISTE DES ANNEXES	X
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	X
(Cadre théorique, problématique, hypothèses, but de l'étude, objectifs, etc.)	
CHAPITRE 2 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE	X
CHAPITRE 3 : CHAPITRE FAISANT LA SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DU TRAVAIL	X
(Ce chapitre fait la synthèse de l'ensemble des articles présentés en annexe tant sur les plans méthodologiques que des résultats. Typiquement, ce chapitre peut compter entre 30 et 40 pages.)	
CHAPITRE 4 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET/OU RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES (facultatif)	X
CHAPITRE 5 : DISCUSSION GÉNÉRALE	X
(Discussion générale intégrée en regard des aspects méthodologiques et des résultats en lien avec la revue critique de la littérature. Il ne s'agit pas ici de reprendre la discussion générale de chacun des articles, mais de discuter de l'ensemble de la thèse ou du mémoire; ce chapitre est donc assez court puisqu'il ne reprend pas la discussion incorporée dans le ou les articles).	
CHAPITRE 6 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	X
LISTE DES RÉFÉRENCES	X
(Bibliographie générale ou liste des références présentée à la fin de l'ouvrage et constituée d'une refonte des bibliographies ou listes de références utilisées dans les différents articles.)	
ANNEXES	X
ARTICLE 1 : TITRE DE L'ARTICLE	X
(Si l'article est en anglais, il faut conserver le titre et le contenu de cet article tels que rédigés en langue anglaise.)	
ARTICLE 2 : TITRE DE L'ARTICLE	X
ARTICLE 3 : TITRE DE L'ARTICLE.....	X